Communauté d'Agglomération
LISIEUX NORMANDIE

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-huit septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François AUBEY, Président, envoyée le vingt-deux septembre deux mille dix-sept et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

Membres en exercice : 136

Présents :

MME AGIS MARIE-JEANNE, MME ANGEE FRANCINE, M. ANNE CHRISTIAN, MME ASSIRE MARTINE, M. AUBEY FRANÇOIS, M. AUBRIL BERNARD, M. AUNAY MARC, MME BACQ DE-PAEPE CHRISTELLE, M. BALLOT SYLVAIN, M. BARON-LEROY JACKY, M. BAUCHET ROLAND, M. BEAUDOIN GERARD, M. BEAUJAN PATRICK, M. BEAUVISAGE JEAN-CLAUDE, M. BENARD JEAN-CLAUDE, MME BENOIST JOCELYNE, MME BEROUNSKY MICHELE, M. BESCOND DANIEL, MME BISSON ELISABETH, M. BOISNARD ERIC, M. BRETTEVILLE MICHEL, M. BRIARD JOHNNY, M. BROISIN-DOUTAZ BERNARD, M. BUHOT PATRICK, M. CHAMPION BERNARD, M. CHARBONNEAU BENOIT, MME CHARBONNIER MAGGY, M. COOL ETIENNE, M. DAIGREMONT MICHEL, M. DE BOEVER ANTOINE, M. DE LA CROUEE DANIEL, M. DE MENEVAL CHRISTIAN, M. DECOURTY CHRISTIAN, M. DELOZIER JOËL, M. DESCHAMPS CHARLES, M. DESFORGES PHILIPPE (suppléant M. HERICHER VINCENT), M. DESMONTS JEAN-LOUIS, M. DIVERT JEAN FRANCOIS (suppléante MME COUTANCE SIMONE), M. DORIO BERNARD, MME DORLEANS CHRISTIANE, MME DROUET MIREILLE, M. DUBOIS DENIS, M. DUTOT ALAIN, MME DUTOT DEBORAH, MME ERNOULT STEPHANIE, MME FROMAGE FRANÇOISE, M. GALLET JEAN-PIERRE, M. GALLET PASCAL, M. GALLIER JEAN-PIERRE, MME GARMOND MARIELLE, M. GASNIER BERNARD, M. GILAS FRANÇOIS, MME GIRARDIN EVELYNE, M. GODEREAUX GILBERT, M. GOUJON DENIS, MME GRENON HUGUETTE, M. GUILLEMOT PHILIPPE, M. GUILLOT ALAIN, MME HAMELIN BRIGITTE, M. HÉNOUILLE GERARD, MME HENRY PATRICIA, M. JAMBU YVES, M. JAMES MARCEL, M. JEHANNE DANIEL, MME JOUVIN NOËLLE, M. JULIEN MICHEL, M. LALLIER DIDIER, M. LAUNAY GERARD, MME LE BARBIER EVELYNE, M. LEBOUCHER BRUNO, M. LECOMTE JEAN-PIERRE, MME LECOURT CORINNE, M. LEGOUVERNEUR FREDERIC, M. LEMARCHAND XAVIER, M. LEPAGE ROGER, MME LEROY ISABELLE, M. LOUIS GERARD, MME MACREZ EVELINE, M. MAILLE ANTOINE, MME MALHERBE COLETTE, M. MARIE ALAIN, M. MARIE JACKY, M. MARIE SERGE, M. MAUDUIT DIDIER, M. MERCIER PAUL, M. MESLON PHILIPPE, M. MIGNOT ALAIN, M. MOREL EMMANUEL, M. MORIN JEAN-MARIE, M. MOUNIER PIERRE, M. NOYEAU DENIS, M. PELLERIN DIDIER, M. PERTHUIS JEAN-PIERRE, MME PETIT ALEXANDRA, M. PIETTE JEAN-LOUIS, M. PITARD MICHEL, M. PITARD-BOUET HUBERT, M. POUTEAU DENIS, MME POYNARD ARIANE, M. RATEL PHILIPPE, MME REQUIER CLAUDINE, MME RESSENCOURT MICHELE, M. RIGUIDEL JEAN-CLAUDE, M. ROUGET DANIEL, M. SALLES JEAN-PAUL, MME SADY CATHERINE, M. SAINT MARTIN JEAN-PAUL, M. SOETAERT PHILIPPE, M. SOULBIEU JEAN PAUL, MME STALMANS MARIE-THERESE, M. TERRIER PASCAL, M. THILLAYE EMMANUEL, M. TOUGARD SERGE, M. VACQUEREL GERARD, MME VERSAVEL LEA, M. VIGAN PHILIPPE, M. VREL JOËL, MME WASSNER GENEVIEVE, M. YONNET RENE.

Excusés : M. DAUFRESNE GILBERT (pouvoir à M. CHARBONNEAU BENOIT) ; M. CAFFIAUX LAURENT ; MME ANNOOT CHRISTINE (pouvoir à M. AUBRIL BERNARD) ; MME BRETON FRANCOISE (pouvoir à MME POYNARD ARIANE) ; MME LAMIDEY JOSETTE (pouvoir à M. GODEREAUX GILBERT) ; M. LE CHEVALIER WENCESLAS (pouvoir à M. MERCIER PAUL) ; MME RAYNAUD ISABELLE (pouvoir M. DE LA CROUEE DANIEL) ; M. RETOUR SERGE (pouvoir à MME CHARBONNIER MAGGY) ; M. VACHER PHILIPPE ; M. BLIN FRANÇOIS (pouvoir à M. BENARD JEAN CLAUDE) ; M. CORU MICHEL (pouvoir à M. LALLIER DIDIER) ; MME HOULLEMARE SYLVAINE ; M. MASTROTOTARO HUBERT (pouvoir à M. RIGUIDEL JEAN CLAUDE) ; M. TARGAT DANY (pouvoir à M. SOULBIEU JEAN PAUL) ; M. SERVY JEAN-LOUIS (pouvoir à MME GIRARDIN EVELYNE) ; M. LACOUR CLAUDE (pouvoir à M. DUBOIS DENIS) ; MME MAYMAUD VERONIQUE (pouvoir à M. MARIE JACKY).

Secrétaire de séance : M. BEAUDOIN GERARD

M. AUBEY félicite au nom des Conseillers Communautaires et en son nom M. GUILLEMOT pour son élection.
M. AUBEY précise que l'élection pour le poste de Vice-Président vacant aura lieu lors du Conseil Communautaire du 9 novembre prochain.

M. AUBEY rappelle quelques dates à noter :

- Séminaire des exécutifs : 19/10/2017 à 9 h 00
- Commission Mobilités : 24/10/2017 à 18 h 00
- Conseil Communautaire : 09/11/2017 à 20 h 30

M. AUBEY rappelle que l'assiduité aux commissions est importante et évoque la Commission Intercommunale du Logement à laquelle l'ensemble des maires étaient invités et seulement 12 étaient présents.

M. AUBEY fait un point sur le personnel et les différentes créations de postes.

M. AUBEY propose à l'Assemblée d'ajouter un projet de délibération, à savoir :

- Plan Pluriannuel d'Investissement – Appel à Manifestation d'Intérêt Revitalisation Centre Bourg Orbec – OPAH RU – Demande de subvention ANAH

Aucune observation n'étant faite, cette délibération sera soumise au vote.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 28 Septembre 2017.

M. VACQUEREL souhaite que la délibération 5 concernant la délégation de compétence « Eclairage Public » soit étendue à sa commune. Cette délibération sera inscrite au prochain conseil communautaire.

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. VALIDATION DES DECISIONS DU 28 JUIN 2017 AU 20 SEPTEMBRE 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur les décisions prises entre le 28 Juin 2017 et le 20 Septembre 2017.

M. DECOURTY souhaite avoir des compléments sur la décision 17.0177 concernant la réfection des trottoirs des rues Calmette et Guérin et Fleming et Frères Lumières. Il lui est précisé que les rues concernées se situent à Lisieux.

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu des décisions prises entre le entre le 28 Juin 2017 et le 20 Septembre 2017 est validé.

3. COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – INSTALLATION DE MONSIEUR MICHEL PITARD

Par délibération en date du 12 Juillet 2017, le Conseil Municipal de la Commune de Livarot-Pays d'Auge a désigné Monsieur Michel PITARD en tant que Conseiller Communautaire Titulaire.

Le Conseil Communautaire prend acte de l'installation de Monsieur Michel PITARD.

4. PACTE FINANCIER ET FISCAL – DELIBERATIONS FISCALES (BASES MINIMALES CFE, TASCOM, ABATTEMENTS)

M. AUBEY remercie M. LE GUEN, Trésorier Intercommunal, pour son investissement et lui donne la parole.

M. LEGUEN remercie M. AUBEY et rappelle quelques dates en matière de fiscalité à ne pas rater, notamment celle du 1er octobre. Il évoque l'ensemble des travaux réalisés notamment pour le FPIC et la CFE.

4A - PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – VOLET FISCAL

M. SOULBIEU présente et commente la projection. Il remercie M. DESHAYES, M. TOUGARD et l'ensemble des équipes administratives.
Il rappelle que le Pacte Financier et Fiscal sera mis en application qu'à partir de 2020 pour les projets d'investissements importants, il propose de mettre en place des commissions mixtes.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 132 voix pour et 1 voix contre.

4B - PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – VOLET FISCAL - FIXATION DES BASES MINIMUM DE CFE

M. SOULBIEU expose le projet de délibération et indique que l'harmonisation de la CFE ne concerne que 7% des entreprises. Il précise que cette harmonisation n'est pas une augmentation de la fiscalité mais un ajustement.
M. SOULBIEU indique que la CLECT a émis un avis unanime sur l'hypothèse 3 et un choix majoritaire pour un lissage sur 5 ans.
Mme ASSIRE souhaite savoir si des simulations chiffrées ont été faites.
M. SOULBIEU indique qu'effectivement il y a eu des simulations de faites sur plusieurs entreprises mais ces chiffres ne sont pas communicables.
M. TOUGARD précise qu'il y a 1584 entreprises qui sont assujetties à la cotisation ; 1181 connaitront une baisse et 403 une hausse. Il indique que l'incidence pour les 3 premières tranches est marginale. Il précise que dans 5 ans la CFE moyenne sera de 435 €.
M. AUBRIL indique que lors de la création de la Communauté d'Agglomération il souhaitait défendre deux axes : mutualisation des services et maintien de la fiscalité. Il précise que ce pacte financier est un enjeu majeur pour la collectivité. Il aurait toutefois souhaité un lissage sur 10 ans.

M. AUBRIL souhaite préciser qu'il n'y a pas de guerre ouverte avec François AUBEY, leurs points de vue sont différents mais ils ont une seule et même volonté : servir le territoire.

M. PITARD BOUET indique son désaccord sur la durée de lissage. Il précise que les Communes Nouvelles ont lissé leurs taux sur 12 ans.
M. BOISNARD précise que l'explication de M. TOUGARD est éloquente et fait confiance à la décision de la Commission.
M. Jacky MARIE indique qu'il est pour une durée de lissage sur 10 ans. Il précise que le lissage sur 5 ans pénalise deux CDC qui à elles deux comptabilisent 50 000 habitants. Il précise qu'il ne sera pas l'élu qui portera le lissage sur 5 ans dans son secteur.

Mme BACQ DE-PAEPE indique le choix d'un lissage sur 5 ans à la création de la Commune Nouvelle de Valorbiquet.

M. Jacky MARIE demande un vote à bulletin secret.
M. AUBEY précise qu'il doit être demandé par 1/3 des présents, à savoir 36 voix. Cette demande ne recueillant que 16 voix, il est procédé à un vote à mains levées.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 124 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions.

4C - PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – VOLET FISCAL - FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4D - PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – VOLET FISCAL - ABATTEMENTS DE FISCALITE – HARMONISATION

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

M. LOUIS précise qu'une exonération pour les jeunes agriculteurs est possible.
Cette hypothèse sera travaillée en CLECT et éventuellement proposée l'année prochaine.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour conclure les votes sur le Pacte Financier et Fiscal, M. AUBEY souhaite confirmer les propos de M. AUBRIL et indique que les articles de presse ne reflètent pas leur relation.

5. CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT – CONTRAT DE RURALITE – ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

M. AUBEY présente la synthèse de la projection présentée lors du Séminaire des Exécutifs et précise sa volonté d'associer Nathalie PORTE aux échanges.
M. AUBEY précise que la contractualisation a vocation à financer les projets les plus structurants et indique que la Communauté d'Agglomération pourra par l'intermédiaire de fonds de concours financer les projets des Communes qui ne seront pas éligibles et selon les principes arrêtés par la CLECT.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDES D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DES COMMUNES DE NOTRE DAME DE LIVAYE, CAMBREMER, NOTRE DAME D'ESTREES-CORBON, SAINT OUEN LE PIN, MONTREUIL EN AUGE ET SAINT LAURENT DU MONT

M. AUBEY précise que le vote sera individuel pour chaque commune.
M. DAIGREMONT indique que la décision finale reviendra au Préfet.
M. POUTEAU demande un vote à bulletin secret
Après vote, trois voix pour le vote à bulletin secret, les délibérations seront donc votées à main levée.
Mme ASSIRE souhaite connaître la santé financière des communes qui demandent d'adhérer à la Communauté d'Agglomération.
M. LE GUEN précise qu'il n'y a aucune incidence financière sur la Communauté d'Agglomération et qu'il y aura un transfert de charges.

6A - DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDE D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DE LA COMMUNE DE NOTRE DAME DE LIVAYE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'adhésion de la Commune de Notre Dame de Livaye.

6B - DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDE D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DE LA COMMUNE DE CAMBREMER

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'adhésion de la Commune de Cambremer.

6C - DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDE D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DE LA COMMUNE DE NOTRE DAME D'ESTREES-CORBON

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'adhésion de la Commune de Notre Dame d'Estrées-Corbon.

6D - DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDE D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DE LA COMMUNE DE SAINT OUEN LE PIN

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'adhésion de la Commune de Saint Ouen le Pin.

6E - DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDE D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DE LA COMMUNE DE MONTREUIL EN AUGE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

Le Conseil Communautaire approuve, avec 105 voix pour, 25 voix contre et 3 abstentions, la demande d'adhésion de la Commune de Montreuil en Auge.

6F - DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER – DEMANDE D'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE DE LA COMMUNE DE SAINT LAURENT DU MONT

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'adhésion de la Commune de Saint Laurent du Mont.

7. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET REVITALISATION CENTRE BOURG ORBEC – CONCESSION D'AMENAGEMENT – SIGNATURE DU TRAITE

M. COOL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 132 voix pour et une voix contre.

7BIS. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET REVITALISATION CENTRE BOURG ORBEC – OPAH RU – DEMANDE DE SUBVENTION ANAH

M. COOL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 132 voix pour et une voix contre.

8. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION REGION-EPF NORMANDIE 2017-2021 – CONVENTION CADRE D'INTERVENTION RELATIVE AU SECTEUR GARE DE LISIEUX – AUTORISATION DE SIGNATURE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

M. AUBEY précise que l'axe prioritaire défini par l'EPFN est de travailler autour des abords de gare et qu'un projet identique de convention sera inscrit au prochain conseil communautaire pour le secteur de Mézidon et espère qu'il en sera de même pour Saint Pierre en Auge.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. ENVIRONNEMENT – ATLAS DE LA BIODIVERSITE – APPEL A PROJET DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITE

Mme VERSAVEL expose le projet de délibération.

M. LOUIS rappelle qu'un inventaire a déjà été fait sur sa Commune par le Laboratoire de Brest.
M. TOUGARD appelle l'ensemble des Communes à travailler avec l'Agence Régionale pour la Biodiversité.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. AMENAGEMENT DE L'ESPACE – PLUI DU TERRITOIRE DE LINTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE – PRESCRIPTION D'UNE REVISION ALLEGEE

Mme LEROY expose le projet de délibération.

Mme ERNOULT souhaite connaître la surface exacte de la réduction de l'Espace Boisé Classé.
Mme LEROY indique que c'est une régularisation d'une erreur de cartographie.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11. AMENAGEMENT DE L'ESPACE – PLUI DU TERRITOIRE DE LINTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE – PRESCRIPTION D'UNE MODIFICATION

Mme LEROY expose le projet de délibération.

M. BOISNARD est surpris du nombre d'erreurs et souhaite connaître le coût de cette révision.
M. TOUGARD précise que ce ne sont pas des erreurs du bureau d'études. Certaines modifications sont dues à des faits nouveaux mais d'autres sont des erreurs matérielles au niveau graphique. L'ensemble des Maires de Lintercom a été consulté afin de signaler les erreurs potentielles et malheureusement seulement trois communes se sont manifestées.
M. DE MENEVAL signale une erreur matérielle sur la cartographie du PLUi du Pays de l'Orbiquet concernant sa Commune.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. AMENAGEMENT DE L'ESPACE – PLUI DU TERRITOIRE DE L'ORBIQUET – MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Mme LEROY expose le projet de délibération.

M. LOUIS s'interroge sur la nécessité de limiter les surfaces des constructions agricoles.
M. PELLERIN précise que cette modification simplifiée permet de corriger une erreur de règlement afin de permettre une application rapide.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

13. SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES SERVICES AU PUBLIC (SDAASP) – AVIS

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14. ACTE FONDATEUR – DELEGATION DE COMPETENCE DE LA COMMUNE DE LIVAROT-PAYS D'AUGE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE – CONVENTION DE GESTION POUR LA MARPA DE FERVAQUES

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

15. DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE – AIRES DE CAMPING-CAR – ETUDE POUR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. BRIARD expose le projet de délibération.

M. MERCIER souhaite savoir s'il est prévu une consultation des communes concernées dans le cadre de cette étude.
M. AUBEY précise que cette étude sera collective et chaque commune sera associée.
M. AUBEY indique que l'aire de camping-cars de St Cyr du Ronceray sera inaugurée le 10 novembre à 11 h.
Mme ASSIRE souhaite que les aires de camping-cars soient développées car c'est une source de recettes et elles apportent beaucoup à une commune au niveau de l'économie locale.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC LES HAUTS DE GLOS – CESSION DES TERRAINS PORTES PAR LINTERCOM ET L'EPF NORMANDIE A LA SHEMA

M. GILAS expose le projet de délibération.

M. LOUIS évoque la possibilité de taxer les terrains nus comme cela est fait sur certain territoire.
M. AUBEY indique que cette piste de fiscalité pourra être étudiée en commission.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

17. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARTENARIAT – CONVENTION AVEC LA CCI SEINE ESTUAIRE

M. GILAS expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

18. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – POLE D'ACTIVITE DE L'ESPERANCE A LISIEUX – IMPLANTATION PAR LE SDEC D'UNE BORNE DE RECHARGE RAPIDE POUR VEHICULES ELECTRIQUES – MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DE DOMAINE PUBLIC

M. GILAS expose le projet de délibération.

M. BOISNARD indique qu'il votera contre et expose ses réflexions sur les véhicules électriques.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 123 voix pour, 2 voix contre et 8 abstentions.

19. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (C.D.A.C.) – DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT

M. AUBEY propose de désigner M. Jean-Paul SOULBIEU en tant que délégué suppléant au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

M. Johnny BRIARD se porte également candidat, il est procédé au vote.

Résultat du vote à main levée :

Johnny BRIARD	8 voix
Jean-Paul SOULBIEU	110 voix
Abstentions	15

M. Jean-Paul SOULBIEU est désigné comme représentant suppléant, en cas d'indisponibilité de M. Dany TARGAT, pour représenter la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du Calvados.

20. ENVIRONNEMENT – CONVENTIONS AVEC LES ECO ORGANISMES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme VERSAVEL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

21. MARCHES PUBLICS – CONTRATS D'ASSURANCE – AUTORISATION DE SIGNATURE PAR ANTICIPATION

M. BALLOT expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

22. POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE – MODIFICATION STATUTAIRE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

23. DEVELOPPEMENT NUMERIQUE – OPEN DATA – CONVENTION AVEC LE POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

M. BROISIN-DOUTAZ expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

24. FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

M. DAIGREMONT rappelle que lors du budget une subvention a déjà été votée en faveur du CLLAJ.
M. AUBEY indique que cette subvention supplémentaire se substitue à la subvention de la Région.
M. DAIGREMONT souhaite savoir ce qu'est l'ADECPA.
Mme VERSAVEL indique que cette association intervient en milieu scolaire pour la sensibilisation au tri sélectif.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

25. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – PARC DES EXPOSITIONS – PLAN DE FINANCEMENT – DETR 2018

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

M. AUBEY souhaite avoir un projet ambitieux sur l'ensemble du site.
M. DECOURTY indique que sur d'autres territoires, des installations telles que le Parc des Expositions sont démolies.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

26. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – MAISON DE LA PETITE ENFANCE LIVAROT-PAYS D'AUGE – PLAN DE FINANCEMENT

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

27. RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

28. RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION AVEC LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

29. ENVIRONNEMENT – SICDOM DE LA REGION ORBEC-LIVAROT-VIMOUTIERS – DESIGNATION D'UN DELEGUE

Mme VERSAVEL propose de désigner M. Patrick BEAUJAN en remplacement de M. Sébastien LECLERC en tant que délégué titulaire au sein du SICDOM de la Région Orbec-Livarot-Vimoutiers.

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

30. ENVIRONNEMENT – SIDMA CŒUR PAYS D'AUGE – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016

M. BEAUJAN commente la projection et présente les grands éléments du rapport du SIDMA Cœur Pays d'Auge pour l'année 2016.

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel 2016 du SIDMA Cœur Pays d'Auge.

31. FINANCES – CREATION D'UN BUDGET ANNEXE DECHETS

M. SOULBIEU expose le projet de délibération et précise que la création de ce budget se justifie d'autant plus avec l'intégration du SIDMA à la Communauté d'Agglomération, du fait de la dissolution de la Communauté de Communes de Cambremer.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

32. SITE – RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

M. BOISNARD présente les grands éléments du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité des services d'assainissement du Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux.

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel 2016 du Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux.

33. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 00.

Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.